

Saint-Juéry, le 28 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Place aux vélos ! 100 nouveaux arceaux installés à Albi

Les usagers de la bicyclette en ville vont pouvoir stationner leurs vélos encore plus facilement et en toute sécurité lors de leurs différents déplacements.

Cette préoccupation est au cœur de la concertation engagée par la ville d'Albi en matière de mobilité et une des mesures reprises dans les 40 propositions du plan d'actions mobilités délibéré par le conseil municipal en décembre dernier.



Cette initiative a été tout naturellement prise en compte dans les orientations du plan de déplacements urbains en cours de définition et du schéma directeur cyclable communautaire qui sera présenté lors du conseil communautaire du 2 juillet prochain.

L'aménagement de nouveaux lieux de stationnement vélos en centre-ville a démarré début juin.

Répartis sur 18 points, ces 100 équipements en forme de U renversé sont posés par la régie voirie communautaire à proximité des lieux générateurs de déplacements et sur les sites prisés des cyclistes mais jusqu'alors non-équipés.

Plusieurs secteurs sont d'ores et déjà équipés ou vont l'être progressivement d'ici le début de l'automne :

- Place du Vigan 13 arceaux en 3 points de la place,
- Lices Jean Moulin 5 arceaux,
- les Lices Pompidou 53 arceaux de part et d'autre de la voie sur 8 points
- Esplanade des partisans 7 arceaux
- Place de Verdun et sur le parvis de l'université 22 arceaux sur 5 points.

La pose se fait généralement sur les trottoirs en veillant à maintenir l'accès des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les espaces dégagés sont privilégiés afin d'assurer une meilleure visibilité et limiter les risques de vol.



Avec l'arrivée de l'été (enfin !), ces nouvelles installations sont une raison de plus d'utiliser son vélo pour ses déplacements en ville.

D'autres sites seront équipés au dernier trimestre pour compléter le dispositif de stationnement vélos et mettre à disposition des cyclistes des arceaux antivols supplémentaires.

Ce programme d'équipement d'arceaux vise à faciliter les déplacements en vélo et à doubler d'ici 2014 la capacité de stationnements pour les cyclistes.

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois a pris en 2010 le relais de ses 17 communes membres pour promouvoir les déplacements doux. Ensemble, elles se sont engagées à développer les conditions nécessaires pour favoriser la pratique du vélo en milieu urbain qui constitue une véritable alternative à la voiture. Cet engagement se traduit par d'importants programmes d'aménagements ayant pour objectif de disposer à terme d'un réseau cyclable continu, hiérarchisé et sécurisé sur l'ensemble du territoire.

Contact presse

Yann Wargny – 05 63 45 78 40 – yann.wargny@grand-albigeois.fr